



La Ville de Triel-sur-Seine recrute un(e)

**DIRECTEUR ACCUEIL DE LOISIRS
EXTRASCOLAIRE (H/F)**

DU 5 AU 23 AOÛT 2024

POSSIBILITÉ DE FAIRE SON STAGE PRATIQUE DE DIRECTION SUR LES 14 JOURS

Placé sous l'autorité de la coordinatrice, la mission principale du directeur d'accueil extrascolaire est de garantir l'accueil des enfants de 3 à 11 ans par la combinaison des actions suivantes :

- Mettre en œuvre le Projet pédagogique et de fonctionnement en adéquation avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT)
- Assurer la direction de l'accueil extrascolaires dont il a la charge
- Assurer la mise en place des règles établies collectivement
- Appliquer la réglementation des Accueils Collectifs de mineurs
- Accueillir les parents et les enfants aux horaires établis
- Dynamiser et manager l'équipe d'animation
- Garantir les effectifs et les transmissions pour les facturations aux familles
- Suivre le budget de la structure
- Evaluer, accompagner, former les animateurs de la structure

A ce titre il est garant de la sécurité affective et physique des enfants dont il a la charge.

Autonomie et responsabilités :

- Elaboration du projet pédagogique et de fonctionnement,
- Elaboration d'un planning d'activités en lien avec les équipes d'animateurs
- Gestion des présences et absences par l'élaboration de listings numériques
- Veiller au bon usage des locaux

Relations fonctionnelles :

- Relation avec les familles,
- Travail en relation avec les différents services municipaux tels que la restauration et le service entretien...
- Relation étroite et permanente avec la direction de l'Education

Compétences et savoir-faire :

- Connaissance de la réglementation en matière d'accueils extrascolaire,
- Connaissance du développement de l'enfant,
- Connaissance des techniques et démarches pédagogiques
- Connaissances des ressources pédagogiques utiles à la réalisation des projets d'activités
- Connaissance du matériel pédagogique
- Connaissance des règles de base de sécurité des établissements recevant du public et les faire appliquer
- Connaissances en matière d'hygiène alimentaire et d'hygiène des locaux
- Intervenir par la médiation et la conciliation sur les situations conflictuelles en lien avec la coordinatrice

Capacités requises :

- Capacité d'écoute
- Sens de l'organisation
- Savoir prendre des initiatives dans l'intérêt et la sécurité des enfants
- Savoir transmettre les informations descendantes et ascendantes

Horaires : sur la base de 48h par semaine

Cadre statutaire : Catégorie : C / Filière : animation- BAFD ou en cours / BPJEPS ou en cours

**Merci d'envoyer vos candidatures (CV et lettre de motivation)
au Service des Ressources Humaines par mail : recrutement@triel.fr**